

Pour diffusion immédiate
Le 19 juin 2006

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO FINANCE UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE NOVATRICE DE TRAITEMENT DE L'EAU

*Cette technologie pourrait améliorer le traitement de l'eau potable en éliminant
les composés chimiques qui se trouvent dans les produits pharmaceutiques*

TORONTO — La ministre de l'Environnement, Laurel Broten, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement de l'Ontario financerait des recherches de pointe portant sur une technologie novatrice de traitement de l'eau.

« Nous devons trouver des solutions modernes pour régler les nouvelles questions touchant la qualité de l'eau potable, a déclaré M^{me} Broten. Je suis très enthousiaste face à ces recherches, car elles feront de l'Ontario un chef de file mondial de la technologie de traitement de l'eau potable. »

En Amérique du Nord, la majeure partie de l'eau potable contient une infime quantité de composés chimiques provenant de produits pharmaceutiques et de produits servant aux soins personnels. Selon les études publiées, ces infimes quantités de composés chimiques pourraient avoir des effets sur la santé humaine. Le gouvernement accorde 100 000 \$ à un projet d'étude de deux membranes pouvant éliminer de très petits composés de façon rapide comparativement aux membranes utilisées actuellement pour traiter l'eau potable.

Les membranes des stations de traitement ressemblent à des feuilles. Elles laissent passer l'eau, mais captent les substances indésirables. C'est la première fois qu'on utilise de telles membranes pour retirer ces composés chimiques de l'eau potable. Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, l'Université d'Ottawa et l'université de Singapour participent au projet.

L'étude d'une nouvelle technologie de traitement de l'eau n'est qu'une des mesures que prend le gouvernement McGuinty pour mieux protéger l'eau potable. Les autres mesures comprennent les suivantes :

- embauche de 33 nouveaux inspecteurs de l'eau, enquêteurs et employés chargés de l'application de la loi travaillant à temps plein;
- amélioration de la formation que suivent les exploitants des réseaux d'eau potable de la province;
- dépôt de la *Loi de 2006 sur l'eau saine*, qui vise à éviter que les sources d'eau potable ne soient contaminées.

-30-

Renseignements :

Anne O'Hagan
Bureau de la ministre
416 325-5809

Also available in English.

John Steele
Direction des communications
416 314-6666